

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Antoine Jeanbourquin S.A. en liquidation, Saignelégier**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3.

Date de la décision: 06.12.2005
4.

Echéance de préavis des créances: **28.02.2006**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Antoine Jeanbourquin, liquidateur, rue des Sommêtres 20, 2350 Saignelégier
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (article 745 al. 3 CO).

Antoine Jeanbourquin
2350 Saignelégier
(03162090)